



Fréquentation hôtelière en légère baisse en Bourgogne-Franche-Comté au 4^e trimestre 2018

La fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté se contracte légèrement au cours du quatrième trimestre 2018, par rapport à la même période l'année précédente. Le nombre de nuitées étrangères, qui représente le quart des nuitées, augmente de 2,1 %. À l'opposé, le nombre de nuitées françaises régresse dans les mêmes proportions.

Florent Ovieve, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Au cours du quatrième trimestre 2018, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté diminue de 1,1 % par rapport au même trimestre de 2017, mais conserve un niveau élevé. La hausse du nombre de nuitées étrangères ne suffit pas à compenser la baisse des nuitées françaises. En France métropolitaine, le nombre de nuitées croît dans neuf régions sur treize. La hausse atteint 1,5 % sur l'ensemble du territoire. Après la Corse, la Bourgogne-Franche-Comté est la région qui enregistre la plus forte baisse.

Au final, sur l'année 2018, la fréquentation hôtelière régionale est en repli de 0,7 %, malgré une forte hausse de la fréquentation étrangère. Elle reste la 2^e meilleure année du dernier quinquennat, conséquence d'un très bon premier trimestre.

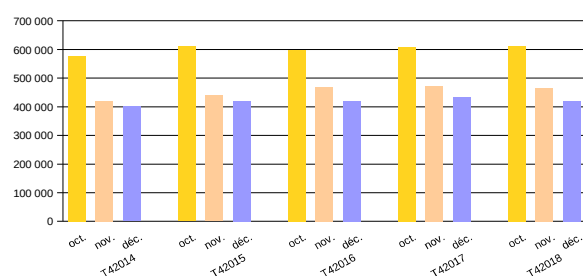
En glissement annuel, la fréquentation étrangère augmente chaque mois du quatrième trimestre. À l'opposé, la fréquentation française est en retrait. Si le nombre de nuitées totales augmente de 0,6 % en octobre, il décroît respectivement de 1,3 % et de 3,3 % au cours des mois de novembre et décembre (figure 1).

Lors du dernier trimestre 2018, le nombre de nuitées françaises recule de 2,1 % alors que le nombre de nuitées étrangères progresse dans les mêmes proportions. Parmi les principales clientèles étrangères, les Chinois ont le plus séjourné dans les hôtels de la région, mais leurs nuitées régressent de 5,8 % (figure 2). Le nombre de nuitées des Belges diminue de 2,4 %. À l'opposé, le nombre de nuitées des touristes allemands bondit de 10,9 % et celui des touristes américains de 30,6 %. La fréquentation de ces deux pays est à son plus haut niveau des cinq dernières années. La fréquentation britannique augmente de 6,1 % mais reste à un niveau faible.

En légère hausse, le taux d'occupation des hôtels, toutes catégories confondues, s'établit à 50,3 % (figure 4). Il croît de 3,1 points dans l'hôtellerie non classée et de 0,5 point dans l'hôtellerie classée. L'augmentation atteint 2,1 points dans l'hôtellerie haut de gamme.

La fréquentation fléchit dans six départements sur huit (figure 3). Dans la Nièvre et le Jura, la fréquentation diminue, conséquence de la baisse des nuitées françaises et étrangères. Dans le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort, la forte hausse de la clientèle étrangère n'efface pas le retrait de la clientèle française. Dans l'Yonne, la fréquentation est grevée par le repli de la clientèle étrangère. À l'inverse, en Côte-d'Or, la forte hausse des nuitées étrangères fait plus que compenser le repli des nuitées françaises. En Saône-et-Loire, la progression française permet de gommer le fort recul de la clientèle étrangère.

1 Nombre mensuel de nuitées du trimestre au cours des cinq dernières années



Sources : Insee ; DGE ; CRT

2 Fréquentation par pays de résidence

Pays de résidence	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution en %	Nombre	Évolution en %
	4T 2018	4T 2018/ 4T 2017	4T 2018	4T 2018/ 4T 2017
France	797 700	-2,5	1 133 400	-2,1
Autres pays	268 600	+1,8	364 300	+2,1
dont:				
Chine	61 400	-6,1	68 100	-5,8
Allemagne	36 200	+10,9	51 700	+10,9
Belgique	28 500	-2,5	37 300	-2,4
Suisse	24 400	+4,5	34 000	+3,1
Royaume-Uni	23 500	+7,5	31 200	+6,1
Pays-Bas	19 000	+0,0	24 800	+2,6
États-Unis	14 100	+31,8	23 000	+30,6
Italie	10 100	-3,6	15 200	-2,8
Ensemble	1 066 400	-1,5	1 497 600	-1,1

Sources : Insee ; DGE ; CRT

3 Fréquentation par département

Département	Nuitées		Taux d'occupation	
	Nombre	Évolution en %	En %	Évolution en points
	4T 2018	4T 2018/ 4T 2017	4T 2018	4T 2018/ 4T 2017
Côte-d'Or	528 000	+0,7	55,1	+2,8
Doubs	235 400	-1,6	52,0	-2,2
Jura	87 900	-8,9	44,4	-0,5
Nièvre	86 800	-3,7	46,3	+1,4
Haute-Saône	33 300	-11,8	36,2	-3,0
Saône-et-Loire	298 400	+0,3	48,6	-0,6
Yonne	153 500	-0,5	46,2	-0,3
Territoire de Belfort	74 200	-0,3	55,6	-2,1
Bourgogne-Franche-Comté	1 497 600	-1,1	50,3	+0,2

Sources : Insee ; DGE ; CRT

4 Fréquentation par catégorie d'hôtel

Catégorie d'hôtel	4T 2018				Ensemble	4T 2017 Ensemble
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés		
Taux d'occupation (en %)	50,5	54,2	54,0	39,9	50,3	50,1
Nombre moyen de personnes par chambre occupée	1,50	1,39	1,55	1,50	1,45	1,46
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,46	1,37	1,37	1,43	1,40	1,40

Sources : Insee ; DGE ; CRT

Définitions

Arrivées ou séjours : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un établissement correspond à 6 nuitées de même que 6 personnes séjournant chacune une nuit.

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres d'hôtels occupées et le nombre de chambres d'hôtels effectivement disponibles (en tenant compte des fermetures diverses).

Durée moyenne de séjour : rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Nombre moyen de personnes par chambre occupée : nombre total de nuitées rapporté au nombre de chambres occupées.

Touriste français : touriste résidant en France

Touriste étranger : touriste résidant hors de France

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

Crédit photo :
Alain Doire
Bourgogne-Franche-Comté Tourisme

ISSN : 2497-451X

© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- Ovieve F., « Repli de la fréquentation hôtelière française en Bourgogne-Franche-Comté au 3^e trimestre 2018 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 70*, novembre 2018.
- Ovieve F., « Saison d'été 2018 : la fréquentation marque le pas dans les hôtels et les campings de la région », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 71*, novembre 2018.

